

## INDICATIONS PRATIQUES ET TECHNIQUES

### FERMETURE DES PORTES

Pour le respect des autres activités et la sécurité du matériel, pensez à bien fermer les portes dès que vous entrez et sortez (même pour quelques minutes) : pour le grand studio le sas et la porte du studio et pour la cave l'escalier et la porte du studio

### RÈGLES ET COUTUMES

☒ Les locaux sont **non-fumeurs**. On ne mange pas dans les studios. On n'y boit que de l'eau (les frites et le coca, ça colle dans les amplis). L'alcool est interdit dans l'enceinte de la MJC/CS.

☒ Pour un bon entretien des lieux et du matériel, nous vous demandons de remplir la **fiche d'état du studio** à chaque répétition.

**3 fiches non remplies = 1 répétition en moins !**

☒ Vous pouvez **venir répéter en plus** de votre créneau dans la limite des créneaux disponibles. C'est surtout pour cela que nous vous demandons de prévenir le régisseur en cas d'absence.

**3 absences sans prévenir = une perte de priorité !**

En fin d'année la **remise des clefs des studios** aux régisseurs est impérative.

- clefs non rendues = perte de priorité ;
- clefs perdues = coût pris sur la caution.

### VOTRE GROUPE ET LES AUTRES

☒ Vous pouvez, en répétition, avoir des invités « spectateurs » (ils ne sont pas autorisés à utiliser le matériel) uniquement si :

- le régisseur est présent ;
- le régisseur est d'accord ;
- 3 personnes max. autorisées en plus des membres du groupe (dans la limite de dix personnes).

☒ Pour un **invité musicien** ponctuel, il existe des forfaits individuels de 20 € pour 3 séances. Cette formule est renouvelable une fois par saison.

☒ Concernant l'essai d'un nouveau musicien dans le groupe, celui-ci doit faire une inscription (adhésion et cotisation) auprès du régisseur. Il a alors droit à 2 séances d'essai qui auront lieu dans les 2 semaines d'activité qui suivent la date d'inscription et la volonté d'arrêter doit être enregistrée auprès du régisseur avant la 3<sup>e</sup> semaine. Il pourra récupérer sa cotisation mais l'adhésion reste acquise à l'association.

**Les invités sont sous la responsabilité (chèque de caution) du groupe.**

### RESPECT DU MATÉRIEL

#### SONOS/CONSOLES

Ne jamais brancher un câble XLR (câble micro) et un câble jack sur la même tranche.

Ne jamais être dans le rouge sur les diodes du master.

Ne jamais rien brancher dans les jack « INS » (insert).

Et surtout, toujours éteindre l'ampli sono avant d'éteindre la console son.

#### BATTERIE

Pour la durabilité du matériel et pour le respect des musiciens, vous devez fermer (dévisser) le Charley et désenclencher le timbre de la caisse claire quand vous quittez le local. Ne jamais taper sur les cymbales sans mousses et attaches papillon. Les serrages de batterie sont à effectuer avec délicatesse.

2019/2020

# GUIDE

## DES STUDIOS DE RÉPÉTITION



## LES STUDIOS

### GRAND STUDIO (40 M<sup>2</sup>)

- ☞ 1 batterie Gretsch Catalina Mapple + 4 pieds perches (sans cymbales\*) + 1 pied de charley
- ☞ 1 ampli basse Ashdown : tête MAG 300 EVO II + baffle Ashdown 8x10
- ☞ 1 tête d'ampli guitare Bugera 333
- ☞ 1 tête d'ampli Blackstar serie one 100
- ☞ 1 tête d'ampli guitare Peavey 6505
- ☞ 2 baffles Marshall pan coupé 1960A
- ☞ 1 sono (console Yamaha MG 20XU + ampli Yamaha P3500S + 2 enceintes Yamaha C115V)
- ☞ 1 retour Powerworks
- ☞ 4 micros SM 58 + pieds + pinces + câbles
- ☞ 1 stand pour clavier
- ☞ 1 platine CD
- ☞ 3 stands pour guitare/basse

### PETIT STUDIO (30 M<sup>2</sup>)

- ☞ 1 batterie Yamaha Stage Custom + 4 pieds perches (sans cymbales\*) + 1 pied de charley
- ☞ 1 ampli basse combo Hartke HCV VX2510
- ☞ 4 amplis guitare combo (1 tête d'ampli guitare Randall KH-120, 2 Peavey Bandit 112 et 1 Blackstar HT Venue stage 60)
- ☞ 1 tête d'ampli guitare Mashall JCM 2000
- ☞ 1 baffle Randall KH-120
- ☞ 1 sono (console Yamaha)
- ☞ 4 micros SM 58 + pieds + pinces + câbles)
- ☞ 1 stand pour clavier
- ☞ 1 platine CD
- ☞ 3 stands pour guitare/basse

\*Les cymbales ne sont pas fournies, les batteurs doivent les apporter. La location de cymbales et de jacks est possible. **Un set de cymbales = 2 €/rêpêt | un jack = 1 €/rêpêt.**

## LE FONCTIONNEMENT

- Les inscriptions se font début septembre lors de réunions d'attribution des créneaux. La priorité est donnée aux groupes déjà inscrits l'année précédente afin d'assurer un suivi des groupes sur plusieurs années. Puis vient le tour des nouveaux groupes.
- **avant la 1<sup>re</sup> répétition**, tous les musiciens du groupe doivent impérativement s'être acquittés de leur adhésion et cotisation individuelles auprès du pôle Ateliers.
- Les créneaux fixes sont de **3 h par semaine** pour la saison en cours (septembre à juillet). Possibilité occasionnelle de prendre des répétitions en plus (dans la limite des créneaux disponibles) sans frais supplémentaire.
- Des fiches d'état des studios sont disponibles, vous devez impérativement en remplir une en quittant le local.
- **En cas d'absence des régisseurs, ces fiches sont à remettre, pour le petit studio, dans la boîte à clefs (situé rue Gambetta) et pour le grand studio, dans la boîte rouge (situé à l'entrée du grand studio).**
- Cela permet de gérer correctement le matériel des studios, et de répondre au mieux à vos attentes.
- Pour tout renseignement concernant les studios, n'hésitez pas à demander conseil aux régisseurs. Ils sont là pour vous informer et vous conseiller.

## AUTOUR DE LA RÉPÊT'

### L'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES

Les studios proposent un panel de formations pour accompagner les musiciens dans la pratique des musiques actuelles (voir avec les régisseurs).

La prévention auditive est au cœur de notre travail d'accompagnement, nous participons à la campagne Agi'Son\* et mettons à disposition des bouchons d'oreilles, proposons des audiogrammes de dépistage et des fabrications de bouchons d'oreilles moulés (de haute qualité). Un entretien en début d'année avec les régisseurs permet de définir votre projet et vos besoins en formation pour l'année.

### ENREGISTREZ VOTRE RÉPÉTITION

Nous vous proposons d'enregistrer vos trois heures de répétition afin de prendre du recul sur votre travail.

Dans le grand studio : l'enregistrement live s'effectuera avec deux micros d'ambiance dans le plafond, le tout relié à une carte son « protocols » dans le bureau des régisseurs.

La présence d'un des régisseurs est donc obligatoire pour les réglages.

Une copie de l'enregistrement vous sera remise sur clef USB sous le format wave le lendemain. Dans le petit studio : l'enregistrement live s'effectuera avec un enregistreur numérique, le « zoom H 2 » placé dans le studio comme un micro d'ambiance. Cet appareil est très simple d'utilisation.

Une copie de l'enregistrement vous sera remise sur clef USB sous le format mp3. Dans ces deux cas, vous êtes autonomes pendant l'enregistrement. Les régisseurs se tiennent à votre disposition en cas de questions ou de problèmes. **Enregistrer votre répétition coûte 5 euros par enregistrement.**

### LE CONSEIL DES MUSICIENS

Le Conseil des Musiciens représente les adhérents des studios au sein de la MJC/CS. Ses membres sont choisis en début d'année lors de la soirée d'élection où tous les groupes doivent être présents (au moins un membre de chaque groupe).

Bénévoles, ils sont associés à la gestion globale des studios. Ils participent aux décisions concernant le fonctionnement des locaux : règlement intérieur, investissements...

Ils proposent et organisent les rendez-vous des studios au Café Club (environ une fois par mois) bœufs, Répêt'un peu pour voir!! , Tribute to... , festival des studios.

Les réunions ont lieu environ une fois par mois et selon les projets, par groupes de travail.

## TARIFS

- ☞ **Caution** (par groupe) : petit studio 250 €, grand studio 400 €
- ☞ **Adhésion individuelle** obligatoire à la MJC/CS : 14 €
- ☞ **Cotisation** à l'année (par musicien et selon quotient familial) :
  - **Petit studio** : 53,62 € à 97,50 €
  - **Grand studio** : 79,75 € à 145 €

**NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE/Pompiers : 8005/Police nationale : 8006**  
**Police municipale : 8007/Hôpital : 8008/Directeur : 8001**

*Accessible à partir des postes de secours au 1<sup>er</sup> étage pour le petit studio et dans le sas d'entrée pour le grand studio.*